

CANDIDATURE

CIRCUIT BENJAMINS 2008-2009

Le Comité Isère fait un appel de candidature auprès des clubs Isérois pour l'organisation des circuits benjamins n°3 et n°4 de la saison 2008-2009.

Le cahier des charges pour cette organisation est le suivant

1. L'aide du Comité Isère Judo :

- a. Mise à disposition de 1 arbitre officiel par tapis (convoqués par le Comité).
- b. Mise à disposition de la moitié des commissaires sportifs, 2 par table (convoqués par le Comité).
- c. Mise à disposition des balances et des chronomètres.
- d. La totalité des médailles.
- e. La présence d'un délégué fédéral.
- f. La présence du conseiller technique départemental.

2. L'aide du club :

- a. Mise à disposition de l'autre moitié de commissaires sportifs, 2 par table.
- b. L'organisation de la salle de pesée en accord avec les recommandations du cadre technique départemental.
- c. Une salle pour la réalisation des tableaux.
- d. Au minimum 8 tapis aux normes pour la catégorie Benjamins (4x4).
- e. Une personne en judogi responsable de l'échauffement après chaque pesée.
- f. L'organisation médicale (secouristes, pompiers, infirmières).
- g. La prise en charge de la restauration, des arbitres officiels (1 par tapis), des commissaires sportifs convoqués par le département, de l'évaluateur des arbitres, de l'évaluateur des commissaires sportifs.
- h. Le fléchage pour l'accès au gymnase.
- i. L'entrée et la participation à la manifestation sont gratuites.

Pour tous renseignements complémentaires sur l'organisation contactez le conseiller technique au 06.86.98.36.26.

Vous remerciant de votre aide, je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer mes salutations les meilleures.

Pour le Comité Isère Judo
Jean Michel BARTHELEMY

Tél. : 04 76 24 18 18 - e.mail : secretariat@judo38.com – site: www.judo38.com